

Crédit photo : Fabien Photo Arts



## *Le mot du Maire*

Au fil des saisons, notre village continue de s'embellir grâce à l'implication de chacun. Mais vivre ensemble, c'est aussi respecter quelques gestes simples du quotidien.

Je souhaite profiter de ce nouveau numéro du bulletin communal pour rappeler ci-dessous l'importance de certains gestes civiques qui rendent notre cadre de vie plus agréable pour tous.

Ces attentions, souvent discrètes, sont précieuses. Elles témoignent du respect que nous avons les uns pour les autres et pour notre environnement.

**Bien à vous et bonne lecture,**  
Stéphane Péters

### VIE COMMUNALE

## *Quelques gestes citoyens : petit rappel*

Vous l'avez sûrement déjà constaté, Florine, notre employée communale œuvre au quotidien pour le maintien et le développement de notre qualité de vie. Qu'elle en soit remerciée ! Mais c'est aussi l'occasion de rappeler quelques règles de civismes :

### **Geste 1 : avec mon chien**

Par mesure d'hygiène, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics. Les chiens doivent être maîtrisés lors de leur sortie, ne pas divaguer dans les villages. Les aboiements intempestifs doivent être évités de jour comme de nuit.

### **Geste 2 : avec ma voiture**

Dans nos 3 villages, la vitesse est limitée à 30 km/h. Sur nos petites routes communales, qui n'ont pas vocation à être élargies, il convient de se croiser à allure modérée, voire de céder le passage plutôt que d'abîmer les bas côtés.

### **Geste 3 : avec mes poubelles**

Veiller à les regrouper avec votre voisin car la collecte est automatisée et prévue pour lever les poubelles deux par deux. Rentrer vos poubelles après la collecte pour éviter les confusions entre les collectes jaunes et noires, l'encombrement des rues et pour le confort visuel de tous.

### **Geste 4 : devant ma porte**

Nous rappelons que chaque habitant participe à l'effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur, au droit de sa façade, en limite de propriété et sur le pourtour de

son domicile bâti ou non bâti. Conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental, le nettoyage concerne le désherbage des trottoirs sans oublier le balayage de la route en cas de projection d'herbe. Cette charge incombe au propriétaire, à son représentant ou à son locataire. Le cas échéant, votre végétation ne doit pas masquer les candélabres de l'éclairage public, et ne doit pas non plus empiéter sur le domaine public (*source : article R. 116-2 du Code de la voirie routière*).

Aussi, nous demandons aux personnes qui pour une raison quelconque n'auraient pas encore entrepris ce nettoyage de le faire : les rues doivent rester propres et agréables pour tous.

Si toutefois, vous êtes dans l'incapacité d'entretenir vos abords par vos propres moyens, n'hésitez pas à nous contacter en Mairie, nous vous mettrons en relation avec des personnes spécialisées dans l'entretien ou dans l'aide aux personnes.

### **Geste 5 : pour le bruit de mes travaux**

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h à 19h30
  - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
  - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement
- Même si vous entreprenez des travaux aux horaires autorisés, il est recommandé d'avertir vos voisins quant le bruit peut être continu sur la journée par exemple.

### **Geste 6 : pour faire la fête**

Les fêtes doivent être un moment de plaisir pour tous, n'oubliez pas de prévenir vos voisins et de rester raisonnables !

Alors, nul n'est censé ignorer la loi et pour mon village, j'ai le bon réflexe !

## URBANISME

# Modification simplifiée n°1 du PLU

La commune a engagé une modification simplifiée de son Plan Local d'urbanisme (PLU) pour clarifier certains points qui rendent difficile l'instruction de certaines demandes d'autorisation de travaux.

Conformément aux dispositions de l'article L 153-47 du code de l'urbanisme, le projet doit être mis à disposition du public pendant un mois selon des modalités fixées par le Conseil municipal.

## VIE COMMUNALE

# Entretien du jardin : ce que dit la loi



Voici les principales règles à connaître pour entretenir votre jardin... sans fâcher vos voisins !

**Plantation d'arbres et arbustes :** À plus de 2 m de la limite si la hauteur dépasse 2 m. À 0,5 m si la hauteur reste en dessous de 2 m. Une prescription de 30 ans peut s'appliquer si personne ne s'est plaint avant.

## VIE COMMUNALE

# Rénovation de l'habitat : attention aux démarchages frauduleux

Malgré l'interdiction du démarchage téléphonique en matière de rénovation énergétique, les pratiques douteuses persistent dans l'Oise. L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) alerte les habitants : **restez vigilants !**

- Aucun démarchage n'est validé par l'État : raccrochez sans culpabilité.
- Pas de droit d'entrer chez vous sans autorisation de la mairie : c'est une infraction.
- Les devis à 1 euro ou à signer dans l'urgence ? Fuyez, c'est souvent illégal.
- Un devis flou, avec crédit imposé ou sans détails clairs ? Refusez.
- Ne signez jamais sans avoir fait une demande d'aide vous-même.
- Protégez vos infos personnelles : elles peuvent être utilisées pour souscrire un crédit à votre insu.

## Modalités de mise à disposition du dossier au public

Par arrêté du Maire du 23 mai 2025 a été prescrite la modification simplifiée du PLU. Par délibération du 26 mai 2025, le Conseil Municipal a fixé les modalités de mise à disposition du dossier au public.

Le dossier sera mis à disposition du public du lundi 13 juin 2025 au dimanche 13 juillet 2025.

Le dossier comprend le projet de modification du règlement, un rapport de présentation explicitant ces modifications et un registre de concertation.

À l'issue de cette mise à disposition, un bilan sera présenté au Conseil Municipal qui délibérera sur le projet de modification.

**Branches, racines, fruits :** qui fait quoi ? Les branches dépassent chez vous ? Le voisin doit les couper. Les racines, ronces, brindilles ? Vous pouvez les couper vous-même. Les fruits tombés chez vous ? Vous pouvez les ramasser, mais pas les cueillir !

**Brûlage des déchets verts interdit :** Interdiction formelle de brûler vos déchets de jardin (*haies, feuilles, gazon...*). Utilisez la déchetterie, la collecte ou faites du compost.

**Abattage d'un arbre :** Pas besoin de déclaration s'il est mort ou dangereux, mais mieux vaut vérifier en mairie selon la parcelle.

**Obligation de débroussaillage :** Obligatoire en zone urbaine et jusqu'à 200 m des zones boisées. 50 m autour des bâtiments et 10 m le long des accès.

**En cas de conflit :** Privilégiez toujours le dialogue. Si ça ne suffit pas : mairie, conciliation gratuite ou médiation. En dernier recours seulement : action en justice (*longue et coûteuse*).

**Haie mitoyenne :** L'entretien est à la charge des deux voisins, à vous de vous organiser ensemble.

**En cas de doute, adoptez le réflexe ADIL : contactez-les avant de vous engager !** Des permanences gratuites sont organisées chaque semaine par l'ADIL de l'Oise, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Valois.

Vous y trouverez des conseils sur les écogestes du quotidien, les aides financières et fiscales, la réglementation thermique, la lecture de vos factures, les travaux de rénovation énergétique, la détection des arnaques.

Permanences sur rendez-vous :

- Le Plessis-Belleville : jeudi de 9h à 12h
- Crépy-en-Valois : jeudi de 14h à 17h
- Nanteuil-le-Haudouin : vendredi de 9h à 12h
- Betz : vendredi de 14h à 17h

Infos et RDV : 03 44 48 61 30

[www.adil60.org](http://www.adil60.org)

## VIE COMMUNALE

# Vidéoprotection

Notre dispositif de vidéoprotection est mis en service depuis le lundi 31 mars 2025. Il s'agit de 15 caméras permettant de contrôler les entrées et sorties sur le territoire de la commune. Ce dispositif est relié au Centre de Surveillance Départemental (CSD60).

A savoir : **l'exploitation des images de vidéoprotection est strictement encadrée par la loi** et ne peut se faire que sur réquisition de la gendarmerie.

## ÉCOLE

# Spectacle



Le 15 mai, les enseignantes de l'école maternelle ont surpris leurs élèves avec un spectacle de marionnettes sur le thème du cirque, mêlant poésie, humour et arts plastiques. Ce spectacle, "*Cirque plastique*", a inspiré un travail créatif en classe pour éveiller les enfants au monde du cirque.

## ÉCOLE

# Fête des écoles

La fête des écoles aura lieu à l'école de Trumilly le vendredi 27 juin à partir de 18h : spectacle des enfants, buvette tenue par les parents d'élèves, et bonne humeur : **venez nombreux !**

## ANIMATION

# Soirée estivale

Rendez-vous le vendredi 29 août à partir de 19h devant la mairie pour une soirée placée sous le signe de la convivialité ! Chacun apporte son repas, et on partage le reste : musique, danse, jeux, rires et bonne humeur garantis !

## ANIMATION

# Art en chemin

Nous remercions les habitants de Fresnoy le Luat pour leur participation au concours photos. Retrouvez **les 12 photos gagnantes exposées tout l'été le long du chemin de sable** entre Fresnoy et Le Luat.

## ÉCOLE

# La rentrée se prépare

La rentrée scolaire se prépare déjà : **47 enfants** sont attendus pour être répartis dans les deux classes de maternelle du village, ce qui porterait l'effectif total de notre RPI à **127 élèves répartis en 6 classes dans 3 écoles**.

Pour pouvoir bénéficier d'un transport à la rentrée, tous les élèves de l'Oise (*primaires, collégiens et lycéens*) empruntant un service de transport scolaire organisé et financé par la Région HDF doivent formuler une demande d'inscription gratuite, mais obligatoire, **avant le 10 juillet** sur [oise-mobilite.fr](http://oise-mobilite.fr).

## ÉCOLE

# Une journée au cirque



Le 29 avril, les enfants de maternelle ont passé une journée inoubliable au cirque "*Micheletty*" : ateliers de jonglage, d'équilibre, de trapèze et de maquillage, suivis d'un spectacle impressionnant. **Une sortie riche en découvertes et peut-être de futures passions !**

## ÉCOLE

# Fête du périscolaire

Le 4 juillet à 17h30, les enfants du périscolaire présenteront leur spectacle de fin d'année en première partie de la "Rurale Festival" à Auger St Vincent, devant l'Eglise, Parc St Vincent. Venez nombreux à cette belle soirée en perspective!

## ANIMATION

# Brocante

Ne manquez pas notre brocante annuelle le dimanche 14 septembre 2024 : réservez dès maintenant cette date pour un moment convivial. Parlez-en autour de vous et contribuons ensemble à faire de cet événement un succès retentissant.

## ANIMATION

# Repas des aînés

La commune a le plaisir d'inviter les aînés du village à partager un moment convivial autour d'un bon repas, le samedi 28 juin à midi. Rendez-vous en toute simplicité pour un moment joyeux autour d'un déjeuner en petit comité, pour partager souvenirs et rires.

## ANIMATION

# Journée "Jardin en fanfare" à Fresnoy-le-Luat



Le 8 juin, la 4<sup>e</sup> édition de Jardins en Fanfare a apporté une belle dose de bonne humeur à Fresnoy-le-Luat ! Merci à la MJC Feigneux pour l'organisation de cet après-midi festif, riche en découvertes et en échanges.

La journée a démarré avec des balades thématiques autour du village. Au Luat, Alain Poirée a embarqué les enfants pour une balade contée autour de l'école et du potager, où les élèves ont fièrement présenté leurs réalisations aux familles.

Le programme a enchanté petits et grands : ateliers créatifs de Marieck et Sandrine, chevaux du ranch, moutons de Guillaume et ses chiens, les Trompes du Flanache, le spectacle "Hêtre", proposé par la Communauté de Communes du Pays de Valois, et le stand de l'école : bacs sensoriels, conte de Jack et le haricot magique, affiches pédagogiques... Un bel effort collectif salué par tous !

Enfin, la Fanfare de Feigneux et la traditionnelle soupe partagée ont clôturé la journée dans une ambiance conviviale.

**Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition... dans un nouveau lieu !**

## ENVIRONNEMENT

# Déchets : que faire de vos vieux pneus ?

De nouvelles règles s'appliquent pour la collecte et le recyclage des pneus usagés :

- Les pneus coupés, peints ou sur jantes sont désormais acceptés en déchetterie (*particuliers et collectivités*). [smdoise.fr/](http://smdoise.fr/)

- Les pneus abandonnés dans la nature peuvent être pris en charge par Aliapur, sur déclaration avec photo à : [depotillegal@aliapur.fr](mailto:depotillegal@aliapur.fr)
- Depuis janvier 2024, les garages doivent reprendre gratuitement jusqu'à 8 pneus par an et par foyer, sans obligation d'achat.

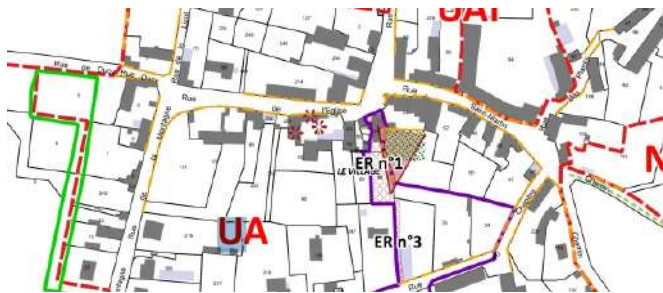
Points de collecte : [quefairedemesvieuxpneus.fr](http://quefairedemesvieuxpneus.fr)

## ENVIRONNEMENT

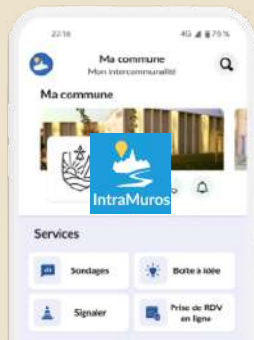
# Murs à protéger

Et à mettre en valeur au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme : ils font partie de l'identité de nos cœurs de villages et sont matérialisés par des pointillés jaunes sur notre document d'urbanisme (PLU).

Les propriétaires des ces murs anciens sont tenus de les entretenir, de contrôler la végétation, notamment le lierre, afin de maintenir leur bonne préservation.



Les plans sont disponibles en Mairie et à la rubrique Urbanisme du site de la commune



## VIE COMMUNALE

# Application IntraMuros

Nous comptons sur vous pour télécharger cette application et en parler autour de vous !

Grâce à cette application gratuite, vous pourrez recevoir des notifications en temps réel sur les actualités de la commune (*événements, travaux, alertes, etc.*), accéder facilement aux horaires et services de la mairie, consulter le calendrier des événements locaux, mais aussi transmettre un message ou une observation directement à la Mairie... Et bien plus encore !

# États Civils

## NAISSANCE :

Amandine née le 24 janvier 2025 de M. Marc BLONDEL et Mme Claire LOR de Fresnoy le Luat

## Souvenir et reconnaissance - 8 mai 2025

En ce jour de commémoration, nous avons rendu hommage à celles et ceux qui se sont battus et ont donné leur vie pour que nous puissions vivre libres aujourd'hui. Grâce aux recherches de **Christophe CLEMENT** de l'association Groupe National Recherche 39/45, nous avons identifié trois soldats tombés au combat ainsi qu'une victime civile, tous décédés sur le territoire de Fresnoy-le-Luat en juin 1940.

† **Pierre AIMONINO**  
Né le 27 décembre 1913 à Paris.  
Tué à l'ennemi le 12 ou 13 juin 1940, à 26 ans.  
Inhumé au départ au Luat, il repose aujourd'hui au carré militaire de Saint-Maur-des-Fossés (94).  
Mort pour la France.

† **Marcus WEINREB**  
Né le 5 juillet 1917 à Karlsruhe (Allemagne).  
Soldat du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie.  
Tué à l'ennemi le 11 juin 1940, à 22 ans.  
Il repose à la Nécropole nationale de Cambronne-lès-Ribécourt (60), sous le prénom de "Marius".  
Mort pour la France.

† **Raymond Jules DOURNEAU**  
Né le 12 juillet 1913 à Lormes (Nièvre).  
Soldat du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie.  
Tué à l'ennemi le 11 juin 1940, à 26 ans.  
Mort pour la France.

† **Georges Alexandre PECHEUX**  
Né le 23 juillet 1882 à Auger-Saint-Vincent (Oise)  
Maréchal-ferrant à Ducy.  
Décédé le 10 juin 1940, victime civile de guerre.

Leurs noms méritent d'être honorés et transmis à notre mémoire collective. Nous n'oublions pas. Merci à eux pour leur courage, leur sacrifice, et l'héritage de liberté qu'ils nous ont laissé.

Nous vous partageons le récit du 1<sup>ère</sup> classe Marcel CLEMENT, lui aussi du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il témoigne des combats sur notre commune en ce mois de juin 1940. Alors que les civils ont évacué les villes et les villages fuyant en cortège sur les routes l'avancée de l'armée allemande, l'armée française lutte pour défendre Paris. Les allemands ont passé l'Oise et l'Aisne. Une batterie vient de s'installer sur le Mont Cornon à Trumilly et s'apprentent à prendre Crépy. Les soldats du 26<sup>ème</sup> régiment sont repliés sur une ligne "Rouville, Ormoy Villers, Rosières".



Juin 1940 - Soldats allemands devant les portes de Paris à Crépy en Valois

### 10 juin 1940

*"À Rosières, parmi jardins, clôtures, talus etc.... et toujours par bonds successifs, nous gagnons de nouvelles positions. Au cours de ces rapides déplacements, je m'aperçois subitement avoir perdu mon masque à gaz ! Mais où ? Pas question de revenir en arrière ! J'en suis profondément choqué car brusquement toute la région se trouve enveloppée d'un épais brouillard de fumée. Craignant l'arrivée de gaz, mes camarades mettent leurs masques en position de protection. Inutile de dire que je les regarde avec une certaine angoisse et beaucoup de tristesse. Que vais-je devenir ?*

*Tout va très vite et suite à la panique du moment, revient le soulagement. Il ne s'agit que de fumée venant de notre Sud-ouest. Nous apprenons plus tard qu'il s'agissait de l'incendie de dépôts d'hydrocarbures dans la région parisienne.*

*Vers 15 heures, en cette journée du 10 juin, alors que cette nappe de fumée se dissipait, je me trouve en observation derrière un petit mur de jardin avec deux ou trois camarades pour alternativement observer ce qui se passe devant nous.*

*De temps en temps et à tour de rôle nous nous levons quelque peu pour émerger lentement la tête au-dessus du mur. Face à nous, dans les champs de blé, nous apercevons quelques Allemands se faufilant dans notre direction.*

*Brusquement, un très grand bruit, de la fumée, de la poussière, et mes camarades et moi-même nous nous retrouvons tombés sur le dos parmi des débris de pierres du petit mur derrière lequel nous nous trouvions. Assez surpris et ne comprenant rien à ce qui venait de nous arriver ; mais de dépasser nos têtes par intermittence au-dessus du mur, nous avons certainement été repérés et un projectile a certainement été dirigé vers nous. Plus de peur que de mal et nous avons immédiatement changé d'emplacement.*

*Les jours qui suivirent n'ont pas été de tout repos pour notre valeureuse 11<sup>e</sup> Cie. Nous n'avions aucune nouvelle de nos camarades et de notre capitaine Lefort. Plus tard nous apprenons que le Capitaine Lefort et trois sections étaient portés disparus aux environs de Le Luat. Peut-être capturés ?"*

11 juin 1940

*“En fin d’après-midi, alors qu’avec ma section nous étions en somme les seuls rescapés de la 11<sup>e</sup> Cie, nous prenons position dans un petit bois afin de nous réorganiser un peu : construire quelques petits abris sommaires, quelques trous, des emplacements de tir etc...”*

*L’artillerie allemande reprend énergiquement son activité. Nous entendons beaucoup de bruit devant nous. Il semble qu’il s’agisse de convois routiers ou de blindés qui viennent dans notre direction. Nous nous rendons vite compte que le danger se rapproche rapidement.*

*Avec deux ou trois camarades nous allons vers l’arrière chercher des caisses à munitions pour nous permettre d’être bien approvisionnés. Après quelques trajets effectués, et au retour dans notre petit bois, nous nous trouvons pris brusquement sous une pluie d’obus qui éclatent tout autour de nous. Nous nous rendons vite compte qu’il s’agit d’un tir important visant les troupes ennemies faisant mouvement devant nous. Toutefois le tir semble mal réglé ! Ce sont des minutes qui paraissent très longues en de telles circonstances. Des arbres volent en éclats, nous sommes recouverts de terre à plusieurs reprises.*

*Le tir semble se corriger et l’on entend cette fois les obus passer au-dessus de nos têtes pour aller s’écraser en avant de nous. Cette fois nous pensons que ce sont les Allemands qui sont arrosés. Brusquement d’autres obus tombent et éclatent près de nous. Des français, des allemands ? Impossible de le définir. Il fait nuit et brusquement je me sens soulevé très haut pour retomber ensuite et être au  $\frac{3}{4}$  recouvert de terre.*

*Je suis dans un trou et je ne peux plus dégager mon sac coincé par la terre. Je baisse la tête et me protège du mieux que je le peux en attendant que ce bombardement se termine.*

*Peu après, j’appelle au secours mais aucune voix ne me répond. Tout-à-coup, alors que je m’étais profondément endormi, rompu par la fatigue, je me sens brusquement secoué et quelqu’un me disant « allez Marcel ! Réveille-toi vite, je suis venu te chercher ! Il faut se sauver vite ! »*

*C’était mon chef de groupe, le sergent-chef GAUTHIER qui était venu me rechercher. La section ayant fait mouvement, ce sous-officier s’est aperçu que je n’étais pas là et est revenu en arrière pour me sauver. Grâce à Dieu j’ai pu être sorti de là et retrouver mes camarades et le reste de la section. Je me rappellerai toujours de ces moments. La providence ? Cela existe bien et j’y crois encore !*

*La section, reprend son repli dans l’obscurité, troublée parfois par des rougeoiements d’incendies. La marche est très pénible, à travers champs et bois. Nous retrouvons d’autres soldats qui ont perdu leur unité et qui sont heureux de se joindre à nous. Mais hélas ils n’ont plus d’armes ! Cela nous choque car en ce qui nous concerne, jamais en de telles circonstances nous n’aurions voulu être dépourvus de nos armes.*

*Nous marchons un peu au hasard, sous une grande fatigue et avec un très gros besoin de sommeil et toujours dans la crainte de l’encercllement.*

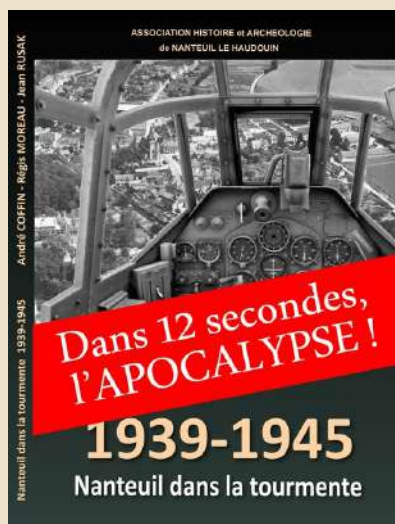
*Nous retrouvons enfin d’autres unités du 26<sup>e</sup> RI et nous nous éloignons de Rosières et Crépy-en-Valois”*

© Marc Pilot – Picardie 1939 – 1945 – janvier 2012

Navigation d’article

Hier – Aujourd’hui : D – K

26<sup>e</sup> R.I., C.A. 2 (11<sup>e</sup> D.I.)



## ***Vous voulez en savoir plus ?***

Plongez dans l’histoire locale avec le livre « 1939–1945, Nanteuil dans la tourmente » publié par l’Association Histoire et Archéologie de Nanteuil-le-Haudouin.

Un récit poignant, documenté et illustré, qui retrace les heures sombres de la Seconde Guerre mondiale à l’échelle de notre village.

L’Association Histoire et Archéologie de Nanteuil-le-Haudouin dispose aussi d’une page Facebook et publie régulièrement des anecdotes sur l’histoire de notre région.